

**« S'il ne nous appartient pas comme organisation syndicale de porter un jugement sur les choix des électeurs, il est de notre responsabilité de rappeler les aspirations et les revendications des personnels Professeurs des Écoles et AESH. »**

Communiqué du SNUDI-FO 84

## **Nomination de M. Michel Barnier 1er ministre : Les revendications encore, l'indépendance toujours !**

Le président Macron vient de nommer Michel Barnier 1er ministre. Nous n'avons toujours pas de ministre de l'Éducation nationale depuis 50 jours. La ministre démissionnaire Belloubet continue de gérer "les affaires courantes".

Monsieur Barnier a été plusieurs fois ministre et commissaire européen. C'est un fervent partisan des politiques de rigueur budgétaire, d'austérité et de privatisation. Monsieur Barnier considère ainsi qu'à l'Éducation nationale, « *les fonctions support et l'administration sont plus lourdes chez nous que partout ailleurs* ». Doit-on comprendre qu'il faut dégraisser, et continuer de supprimer des postes ?

Comme Jean-Michel Blanquer, comme Gabriel Attal, Nicole Belloubet et tous les ministres d'Emmanuel Macron, Monsieur Barnier est un partisan de la décentralisation et de l'autonomie des établissements. Doit-on s'attendre à ce qu'une nouvelle contre-réforme donne aux chefs d'établissement et aux directeurs d'écoles la responsabilité du recrutement des enseignants, en parfaite adéquation avec les expérimentations marseillaises, les réformes des Rythmes scolaires ou encore la loi Rilhac ?

Par la territorialisation de l'Éducation nationale, l'autonomie des établissements scolaires, l'apprentissage à 14 ans, le président Macron a confirmé, à de nombreuses reprises, sa volonté de poursuivre ses attaques contre la jeunesse et les travailleurs en s'asseyant sur les aspirations majoritaires ! Michel Barnier sera-t-il celui qui poursuivra et aggravera une politique pourtant massivement rejetée dans les urnes en juillet dernier ?

S'il ne nous appartient pas comme organisation syndicale de porter un jugement sur les choix des électeurs, il est de notre responsabilité de rappeler les aspirations et les revendications des personnels Professeurs des Écoles et AESH. C'est pourquoi il serait inacceptable qu'une politique qui a déjà détricoté un nombre considérable d'acquis sociaux soit poursuivie et amplifiée.

Confrontés aux conditions d'une rentrée encore désastreuse, les personnels de l'Éducation nationale n'en peuvent plus, d'une situation qui empire d'année en année.

**Pourquoi devrions-nous encore supporter :**

- **le maintien du « choc des savoirs » ?**
- **les 650 suppressions de postes dans les écoles** du budget 2024 adopté par 49-3 ?
- **l'absence de personnels pour assurer les remplacements ?**
- **l'absence de personnels et de places dans les structures spécialisées** pour les élèves en situation de handicap et en grande difficulté scolaire ?
- **l'absence d'une médecine scolaire ?**
- **des centaines d'heures d'accompagnant pour des élèves en situation de handicap non assurées** rien que pour le Vaucluse et **une centaine d'élèves en attente d'une place dans un établissement spécialisé ?**

- **la « réunionite » et des évaluations nationales, standardisées**, à tous les niveaux de l'école primaire, conçues et utilisées par le ministère pour justifier les orientations de dénationalisation de l'École, de tri social, de « new management public », (mise en concurrence des personnels et des établissements, individualisation des carrières par les « résultats »...), et remettant en cause notre liberté pédagogique ?

#### **Pourquoi devrions-nous encore subir :**

- **25 % de baisse de pouvoir d'achat** en 25 ans, nos salaires n'ayant jamais suivi la hausse des prix ?
- **des refus de temps partiel, des refus et diminutions drastiques des heures d'allègements horaires** pour les enseignants des 1er et 2nd degrés dont l'état de santé ne permet pas ou plus d'assurer la totalité de leurs obligations réglementaires de service, nombre d'entre eux ayant des soins réguliers hebdomadaires ?
- **une contre-réforme des retraites** interdisant à de nombreux collègues de prendre leur retraite dès cette rentrée et conduisant à la réduction du montant des retraites car qui aura la santé pour travailler jusqu'à 67 ans pour une retraite à taux plein ?
- **l'absence de statut de fonctionnaire pour les plus de 100 000 AESH** (dont 99% de femmes) qui travaillent dans les établissements scolaires et qui sont payés en dessous du seuil de pauvreté ?
- **le maintien de l'arbitraire instauré par le PPCR** (décrets F. Hollande – N. Vallaud-Belkacem) dans le déroulement de carrière, et des contre-réformes Macron-Blanquer de mise en place du management patronal : évaluation d'écoles, loi Rilhac... ?
- **l'opacité et l'arbitraire des opérations administratives pour notre déroulement de carrière** (mutation, promotions, accès à la Hors-classe et à la Classe exceptionnelle, départ en congé de formation professionnelle et en stages...), la loi Dussopt-Macron privant les élus du personnel en CAPD de toute information ?
- **la disparition des CHSCT** (loi Dussopt-Macron) alors que l'amiante pollue un tiers des établissements, que les burn-out deviennent une affection courante, que les agressions se multiplient... ?
- **l'absence de médecine du travail / médecine de prévention ?**

Nous ne laisserons pas se poursuivre coûte que coûte le cap de la destruction pure et simple de l'École publique comme de l'ensemble de la Fonction publique et de la mise à mort de tout ce qui ressemble de près ou de loin à des droits sociaux.

**Nous ne laisserons pas sans agir avec détermination, les fossoyeurs de la République sociale enterrer notre École publique et nos acquis sociaux.**

**La mobilisation de tous est désormais incontournable.**

**Le SNUDI-FO s'y emploie et c'est pourquoi nous avons refusé de cautionner le Comité Social d'Administration de rentrée le 29 août, une réunion pour la forme (sans même la présence du DASEN...!) pour avaliser la rentrée préparée par le gouvernement Macron-Attal-Belloubet.**

**Le Bureau départemental appelle tous les collègues à se syndiquer, l'organisation syndicale étant l'outil premier de la solidarité professionnelle et interprofessionnelle pour défendre nos droits et nos revendications, pour défendre l'École publique laïque.**

Avignon, le 6 septembre 2024 – 12h  
Le Bureau départemental du SNUDI-FO